



Garde du bébé en cas de divorce

Par **tima**, le **10/11/2008** à **12:23**

bonjour

voilà mariée depuis moins de deux ans avec un bébé de 3 mois je souhaite me séparer de mon mari. je ne peux plus vivre avec lui de longues à m'insulter, de plus c'est moi qui gère tout le ménage la bouffe le bébé, les papresses et je participe même financièrement autant que lui je travaille pas je suis au chômage. je voulais savoir qu'est ce que le juge prend en compte pour la garde du bébé.